

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Formations du réseau  
BIO Nouvelle Aquitaine

Jeudi 18 Février 2021



PRODUCTION VEGETALE

## ADAPTER LA TAILLE À SES OBJECTIFS SUR SON VERGER BIO

TITRE DE LA FORMATION : Adapter la taille à ses  
objectifs sur son verger bio  
N° VIVEA : R075/2021/630 (df)

NOM :  
Prénom :  
Entreprise :  
Adresse :  
CP : Commune :  
Téléphone :  
Mail :

Statut :  
 Chef d'exploitation  Cotisant solidaire  
 Conjoint collaborateur  Aide familiale  
 Salarié agricole  Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :  
 Fin de scolarité obligatoire  BEP, BPA, BEAP, CAP  
 BAC  BAC+2  
 BAC+3 et 4  BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :  
 Non  Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de  
service et je les accepte,

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_

Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :  
 Non  Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles  
pratiques que je souhaite acquérir :

### OBJECTIF

**SAVOIR METTRE EN ŒUVRE LES PRATIQUES DE TAILLE D'ENTRETIEN, DE  
FRUCTIFICATION ET DE FORMATION, ADAPTÉES À SON VERGER EN  
AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

PRÉ-REQUIS Arboriculteurs bio ou en projet.

VALIDATION DE LA FORMATION Fiche d'évaluation / évaluation des acquis..

### PROGRAMME

- ❖ Connaître les différentes techniques de taille d'entretien et de fructification en arboriculture biologique en respectant la physiologie de l'arbre :
  - La physiologie des arbres fruitiers : les différents types de rameaux, croissance de l'arbre.
  - Modélisation des processus de croissance / circulation de la sève.
  - A quoi sert la taille ?
  - Intérêts, méthodologie et limites d'une taille de formation.
  - La mise à fruits et le processus de fructification.
  - L'équilibre vigueur – fructification.
- ❖ Maîtriser les techniques de taille d'entretien et de fructification en arboriculture biologique en respectant la physiologie de l'arbre :
  - Reprise des modalités de taille avec démonstrations de taille sur verger bio exercices liés aux cas de figure rencontrés individuels et collectifs.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES** : Exposé interactif en salle à l'aide de photos et vidéos et reprise sur le terrain.

### **INTERVENANT :**

Benoit PIRON, technicien arboricole - Arbobio Conseil 79

**RESPONSABLE ET FORMATRICE DU STAGE : KARINE TROUILLARD - GAB 17 / BIO NOUVELLE  
AQUITAINE**

## INSCRIPTION

En cliquant ici :

Ou avec le bulletin d'inscription complété, signé et adressé avec le règlement

- par courrier à :

BIO NA 12 bis rue St-Pierre  
79500 MELLE

- ou par mail à (uniquement le bulletin)  
[p.pierre@bionouvelleaquitaine.com](mailto:p.pierre@bionouvelleaquitaine.com)

AVANT LE 16 Février 2020

• Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation.

• Pour que votre inscription soit effective, votre bulletin doit être accompagné du règlement de la formation.

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Service formations  
05 49 29 17 18

[p.pierre@bionouvelleaquitaine.com](mailto:p.pierre@bionouvelleaquitaine.com)



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •  
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

LE TAUX DE SATISFACTION DES STAGIAIRES EN 2019 EST DE

## LIEU, HORAIRES, DURÉE

Lieu : La Ferme de Brouage  
23 grand rue 17620 LA GRIPPERIE  
SAINT SYMPHORIEN

Horaires : 09h-13h / 14h-18h

Durée : 8 Heures

Repas : Pique nique tiré du sac

A compter de l'été 2019, seuls les agriculteurs, ayants droits et porteurs de projets adhérents au réseau Bio Nouvelle-Aquitaine ou à une structure du réseau FNAB (GAB) peuvent accéder à nos formations. Toutefois, les formations de la rubrique « conversion » sont accessibles à tous, adhérents et non adhérents du réseau. Au moment de l'inscription à la formation, si vous n'êtes pas adhérent et souhaitez le devenir, nous vous proposons de remplir et de renvoyer un bulletin d'adhésion à votre structure bio départementale. Si toutefois à l'issue de la formation votre adhésion n'était pas effective, nous nous réservons le droit de vous adresser en plus de la facture correspondant aux frais de formation, votre facture d'adhésion à acquittée pour l'année en cours.

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice)s.	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA* Crédit d'impôt	Pour bénéficier du Crédit d'Impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes :	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez :  1 – Vous inscrire dans le PPP. 2- Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 – Prouvez que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
Candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhérent réseau BIO 200 € / j Non adhérent réseau BIO 300 € / j	Selon le cas : - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public...	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s Retraité(e)s.	Adhérent réseau BIO 200 € / Jour Non adhérent réseau BIO 300 € / J	OCAPIAT	Faire une demande auprès d'Ocapiat

\* ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 000 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet [vivea.fr](http://vivea.fr) ou sur l'application mobile et créez votre compte.

## PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur
- cotisant solidaire, aide familial
- Candidat à la conversion et/ou à l'installation
- Salarié d'exploitation
- « Personne en situation de handicap, nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation des modalités de formation à votre situation ».
- 10 stagiaires maximum

## PRÉ-REQUIS

Arboriculteurs bio ou en projet.



ADAPTER LA TAILLE À SES OBJECTIFS  
SUR SON VERGER BIO

JEUDI 18 FÉVRIER 2021

8 HEURES



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •  
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



• GAB 17 •